

N^o

Berne, le 4 Février 1898.

DIRECTION.

LA DIRECTION

DES

CHEMINS DE FER DU JURA - SIMPLON

au

Haut Conseil fédéral suisse.

OBJET:

Subventions
Simplon.

Monsieur le Président de la Confédération,
Messieurs les Conseillers fédéraux.

Notre Direction a eu l'honneur d'exposer hier à votre déléation du Simplon que les subventions attendues de la Suisse, telles que les prévoit l'art. 12 du traité du 25 novembre 1895, sont actuellement acquises, et que même le chiffre prévu de 15 millions est notablement dépassé.

En revanche les subventions italiennes votées par les Autorités compétentes s'élevaient, au 23 Janvier dernier, à 2.482.572 liras seulement au lieu des quatre millions de liras prévus au traité.

Dans ces circonstances, il nous paraît opportun que le Haut Conseil fédéral veuille bien notifier au Gouvernement italien que les subventions suisses ont actuellement atteint le chiffre prévu, en invitant ce Gouvernement à user de son influence et des moyens dont il dispose pour que le chiffre des subventions italiennes soit complète dans le plus court délai possible.

Il serait superflu, Monsieur le Président et Messieurs, de vous détailler tous les risques que peut faire courir à la solution du percement du Simplon une prolongation de la période d'attente dans laquelle cette affaire se trouve actuellement. Nous nous bornons, dans cet ordre d'idées, à mentionner le fait que l'Entreprise, l'une des principales clefs de voûte du système, n'est engagée que



jusqu'au 15 Avril prochain, et qu'elle paraît lasse de rester sous le poids de son lourd engagement, prolongé déjà à plusieurs reprises.

L'intervention du Conseil fédéral trouvera à Rome le terrain préparé, soit par le Mémoire adressé en Janvier dernier à Son Exc. le Ministre des Travaux publics par le Comité central italien du Simplon à Milan, soit par les démarches personnelles de ses membres, soit enfin par l'action collective que se proposent d'exercer sur le Gouvernement les députés et sénateurs de la Haute Italie favorables au Simplon.

Vous trouverez sur une feuille annexée le tableau détaillé des subventions suisses déjà votées, et à la fin du rapport imprimé présenté le 28 Janvier au Comité italien par la Présidence, le tableau détaillé des subventions italiennes votées à la date du 23 Janvier dernier. - Quelques autres subventions de provinces et communes sont encore attendues, mais leur total ne dépassera pas 500.000 liras, si même il les atteint. - Il resterait donc en tous cas à trouver, pour compléter les quatre millions à fournir par l'Italie, un million de liras au bas mot.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération et Messieurs les Conseillers fédéraux, l'expression de nos sentiments de haute et respectueuse considération.

Direction Jura-Simplon:

R. Müller

Annexes:

- 1.) 1 mémoire à Son Exc. le Ministre des Travaux publics,
- 2.) 1 rapport de la Présidence au Comité central italien du Simplon,
- 3.) 1 tableau des subventions suisses.